

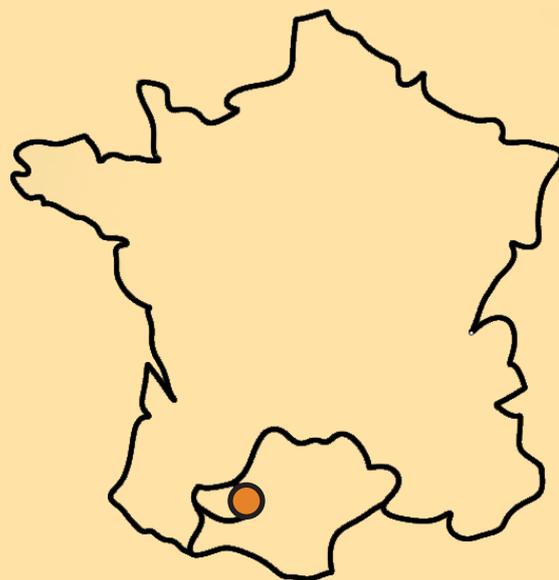


BASTIDES
de LOMAGNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

APPEL A PROJETS

RESIDENCE
DE TERRITOIRE
ILLUSTRATION



RESIDENCE DE TERRITOIRE

Cette résidence d'artiste vise à accueillir un ou une artiste et permettre sa rencontre et celle de son œuvre avec un territoire et ses habitants. Ces liens uniques tissés sur plusieurs semaines aboutiront à une réalisation artistique dont le processus de création sera l'occasion de partages de pratiques. Ces échanges mobiliseront différents publics, des producteurs locaux au centre de la thématique de la résidence aux enfants et jeunes de la communauté de communes dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

DOMAINE ARTISTIQUE

Illustrateur·trice professionnel·le justifiant d'une activité régulière de création et de diffusion d'œuvres originales éditées à compte d'éditeur

LIEU

Dans la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (Gers, 32)

CALENDRIER

Une première semaine d'immersion est à prévoir courant avril.
Mai-juin 2021 avec un temps de restitution en début juillet 2021.

Cette résidence pourra être renouvelée au besoin l'année suivante pour permettre à l'illustrateur·rice d'approfondir sa réflexion artistique et de renforcer les liens créés avec la population locale.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

7 mars 2021

REMUNERATION DE L'ARTISTE

6 000 euros TTC



ENJEUX ET CONTEXTE

- CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE

La DRAC Occitanie impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

- LE CONTEXTE DE LA RESIDENCE DE TERRITOIRE

1) La Communauté de Communes Bastides de Lomagne

Située dans les vallons de l'est du département du Gers (32), la Communauté de Communes Bastides de Lomagne regroupe 41 communes réparties sur 424 km². Du fait de sa proximité avec la métropole toulousaine (à moins d'une heure de route) et de son cadre de vie agréable et accueillant, ce territoire rural de plus de 11 500 habitants est aujourd'hui un espace d'échanges entre différentes dynamiques économiques, sociales et culturelles avec l'arrivée de nouvelles populations néo-rurales.

S'appuyant sur un vivier dynamique d'associations et de citoyens investis dans la vie culturelle, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne œuvre avec les municipalités pour favoriser l'accès à une programmation culturelle de qualité et de proximité pour tous. Elle accompagne également les acteurs artis-

tiques et culturels du territoire.

Elle est accompagnée dans cette démarche par le Pays Portes de Gascogne qui développe depuis près d'une vingtaine d'années un projet culturel relié aux problématiques sociétales contemporaines. Pour preuve, l'installation d'œuvres dans l'espace public et leur médiation dans le cadre des Itinéraires Artistiques interrogent le lien entre la culture et les enjeux liés à l'écologie et à la mobilité.

L'action culturelle de la Communauté de Communes se distingue par sa forte orientation vers le domaine de l'illustration.

Elle est également en charge de trois établissements culturels reconnus pour leur intérêt communautaire : l'École de musique intercommunale (à Mauvezin – Saint-Clar), le Musée de l'école publique (à Saint-Clar) et le Centre d'interprétation des Bastides (à Cologne).

2) L'illustration comme marqueur fort du territoire

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne se saisit aujourd'hui du thème de l'illustration pour en faire une distinction visible sur l'ensemble de son territoire.

Cette démarche appuyée par les élus découle de la volonté de faire rayonner le travail et l'énergie impulsés par un vivier d'acteurs privés et associatifs présents sur la commune de Sarrant autour des arts illustrés. Depuis 2014, le village de Sarrant accueille chaque été des illustrateurs de renom, français et internationaux, le temps de ses Estivales de l'illustration organisées par l'association LIRES. Porté par le succès croissant de cet événement qui réunit public professionnel et amateurs, un pôle illustration a vu le jour pour appuyer la création, la diffusion et la médiation de projets culturels autour de l'illustration sur le territoire. Ce pôle comprend les acteurs suivants :

- La Maison de l'illustration (LaMIS) : espace d'exposition hébergeant des ateliers techniques de typographie et de gravure
- L'association LIRES : porteur du projet des Estivales, de résidences d'artistes et accompagnateur de projets de développement territorial et culturel
- La librairie-tartinerie de Sarrant
- L'atelier de reliure « Les âmes papier »
- La compagnie de théâtre « À la fin de l'envoi » proposant une approche transdisciplinaire autour du lien théâtre/illustration.

Le village de Sarrant vit ainsi toute l'année au rythme de l'illustration. Par l'action conjointe des acteurs culturels locaux, de la mairie de Sarrant et de la Com-

munauté de Communes Bastides de Lomagne dans le cadre du projet Sarrant, village de l'illustration®, cette dynamique s'accélère en 2021 avec l'installation de jeunes artistes autour de la sérigraphie, de la typographie et de la gravure dans le village et l'inauguration d'une Micro-folie, un musée numérique porté par La Villette et le Ministère de la Culture dont la programmation s'articulera autour de l'illustration.

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne coordonne ce projet de développement culturel et territorial autour de l'illustration pour qu'il devienne un marqueur fort sur l'ensemble de son territoire et qu'il s'articule à d'autres enjeux intercommunaux dans une logique transversale :

- Des enjeux touristiques par la création de circuits touristiques illustrés avec l'appui de l'Office du Tourisme Bastides de Lomagne autour de l'itinérance douce
- Des enjeux économiques par l'installation pérenne d'artistes et d'artisans d'art sur le territoire
- Des enjeux sociaux par un accès facilité à la culture et à l'éducation artistique pour tous les publics dans le cadre de la convention territoriale globale avec la CAF.

3) Une résidence d'artiste en lien avec un projet alimentaire territorial (PAT)

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Bastides de Lomagne agit pour faire de l'alimentation un axe intégrateur, structurant et transversal de ses actions. À partir de 2019, cette démarche a été formalisée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial qui vise à mettre en relation et à créer des liens durables entre producteurs, distributeurs et consommateurs à l'échelle locale.

Ce projet a permis de mettre en avant un fort dynamisme de production alimentaire locale et durable avec la création d'un annuaire des fournisseurs de produits alimentaires (vente à la ferme, producteurs, commerces alimentaires) qui dénombre près de 66 producteurs sur le territoire (dont 8 en agriculture biologique et 2 en agriculture raisonnée). Dès 2019, différents axes de travail ont été définis parmi lesquels la sensibilisation à une meilleure alimentation, le développement de l'offre en produits locaux, la facilitation à son accès et sa promotion ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La période de confinement COVID-19 a renforcé le désir d'une plus grande implication citoyenne sur les questions d'une alimentation durable et locale auxquelles la Communauté de Communes répond par l'intégration de l'alimentation aux grands enjeux territoriaux : sociaux, environnementaux, économiques, santé, touristiques et aujourd'hui culturels.

LA RESIDENCE

• OBJECTIFS ET PRINCIPES GENERAUX

Cette résidence de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne répond à plusieurs enjeux :

- Soutenir la création et permettre de faire rayonner l'illustration comme marqueur fort sur l'ensemble du territoire en facilitant la rencontre entre l'artiste et les publics
- Croiser le processus de création artistique avec des processus de production alimentaire durables en circuit de proximité afin de proposer une approche artistique autour de l'enjeu du « bien manger » dans le cadre du projet alimentaire territorial
- Permettre la participation au processus créatif de publics éloignés de l'offre culturelle, notamment en milieu scolaire, péri et extra-scolaire dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle

La résidence comptera des temps de création de l'artiste, des temps d'échange entre l'artiste et les producteurs alimentaires locaux, des temps de médiation auprès de différents publics et des temps de diffusion et de rencontres. Un temps de restitution et de convivialité final sera proposé à la fin de la résidence pour présenter la création de l'artiste.

• CHAMP ARTISTIQUE

Illustration

La création de l'œuvre est libre. Elle pourra être plurielle, voire itinérante, et prendre diverses formes : illustration jeunesse, BD, roman graphique, fiction, documentaire, presse, affiches, emballages, publicité... Tous les modes d'expression graphique sont admis : dessin, sérigraphie, risographie, gravure, dessin numérique...

• THEMATIQUE

Territoire rural, le Gers est traditionnellement associé à son terroir et à sa gastronomie riche, notamment autour du canard gras ou de l'armagnac. L'alimentation est un marqueur identitaire fort pour les populations locales qui lient souvent un produit à une ville ou à une région donnée formant un véritable patrimoine alimentaire (l'ail de Lomagne, le melon de Lectoure...). Cet imaginaire collectif et historique traverse le temps et les frontières du département et participe à sa reconnaissance à l'échelle régionale, nationale, voire internationale.

Du fait de sa proximité avec la métropole toulousaine, l'est du Gers connaît aujourd'hui un fort dynamisme social avec l'installation de populations néo-rurales. Le Projet Alimentaire Territorial a montré sur notre territoire un désir fort de l'ensemble de la population de soutenir ses producteurs locaux. Ces derniers se tournent de plus en plus vers les circuits de proximité et cherchent à diversifier leur offre de produits. Malgré des initiatives reliant producteurs et consommateurs, les produits locaux ne rencontrent pas forcément un public local faute d'information suffisante, à l'image des cultures céréalières très présentes sur le territoire mais dont les produits sont peu consommés localement.

L'illustration souffre actuellement de maux similaires à ceux de l'alimentation. Nous « consommons » aujourd'hui une grande quantité d'images, notamment via les nouveaux médias, dont nous ignorons la provenance, le processus de création et parfois même la signification. Tout comme l'alimentation joue un rôle important sur notre santé au quotidien, l'illustration et l'image modèlent notre vision du monde qui nous entoure.

C'est avec ce constat en tête que se développe aujourd'hui le pôle illustration à Sarrant pour relocaliser la création et la fabrication d'œuvres graphiques et permettre son appropriation et sa compréhension par tous, notamment dans le cadre d'ateliers ou de temps de médiation.

Propositions faites à l'artiste :

- Mettre en parallèle le processus de création artistique dans le domaine des arts graphiques avec celui de la production alimentaire dans une perspective de développement local et durable
- Sensibiliser la population locale à l'éducation à l'image en proposant une réflexion sur la singularité de la création artistique et des clefs de lecture sur sa propre œuvre

L'artiste est invité à privilégier dans sa démarche les ressources locales qui lui seront mis à disposition comme les ateliers techniques à Sarrant (sérigraphie, typographie, gravure et reliure), la Micro-folie à Sarrant ainsi que les médiathèques présentes sur le territoire (à Mauvezin, Sarrant et Saint-Clar) qui pourront lui servir de lieux-ressources ou le musée de l'école à Saint-Clar et son riche fond en matériel illustré.

- **PUBLICS**

Dans le cadre de la valorisation du dispositif d'éducation artistique et culturelle, l'artiste proposera des moments de médiation pour permettre à différents

publics de se familiariser avec son processus de création et ses pratiques artistiques :

- Avec le public scolaire : partenariats possibles avec deux des douze écoles primaires de la communauté de communes et le collège de Mauvezin. Liens possibles avec la restauration collective.

- Avec les jeunes hors temps scolaires

- Avec le grand public : partenariats envisagés avec des producteurs locaux disposant d'espaces de vente (Maison de l'ail par exemple) ou participant à des marchés, avec les structures d'animation de la vie sociale, avec les espaces associatifs présents sur le territoire (café associatif, épicerie locale...), avec le musée de l'Ecole Publique.

- Avec les seniors : partenariats possibles avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale et les EHPAD présents sur le territoire à Cologne, Mauvezin et Saint-Clar.

- **COMMUNICATION**

Plusieurs supports de communication devront être réalisés par l'artiste et/ou des collaborateurs associés au projet :

- Un journal de résidence pourra mettre en lumière les moments clefs de la résidence tels que les rencontres, ateliers...

- Un dossier de presse

- Divers supports illustrés et imprimés à destination du grand public à valider par l'ensemble des parties suivant le projet envisagé par l'artiste et ses rencontres avec les producteurs locaux (affiches, flyers, cartes postales, étiquettes...)

- **ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE**

Un comité de pilotage assurera la construction et le suivi du projet de création et de médiation culturelle et artistique. Il se composera : de l'artiste, d'un représentant de la DRAC Occitanie, de représentants de la Communauté de Communes, d'un représentant du PETR Pays Portes de Gascogne et d'un représentant de l'Office du Tourisme Bastides de Lomagne.

- **PROFIL DES CANDIDATURES**

Illustrateur·trice professionnel·le

- Dans les champs de l'illustration jeunesse, de la BD, de la presse ou de l'affiche

- Ayant déjà été publié·e à compte d'éditeur

- Justifiant d'une expérience en médiation culturelle et littéraire
- Résidant en ou hors région Occitanie

- **CRITERES DE SELECTION**

Seront valorisées les candidatures des artistes exprimant un fort désir de dialoguer avec la population et d'inclure les publics habituellement éloignés de l'offre culturelle dans le processus créatif. La démarche de l'artiste doit s'inscrire dans une logique de partage d'idées, de pratiques, de visions du monde.

L'accent est également mis sur la capacité de l'artiste à intégrer les dynamiques du territoire dans sa proposition. La curiosité pour le monde rural et ses évolutions actuelles seront appréciées.

Enfin, une attention particulière sera portée à l'originalité de la proposition.

- **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Avril 2021 : première semaine d'immersion à définir avec des prises de contact avec les structures et personnes ressources afin de préciser le projet

Mai-juin 2021 : période de résidence

Début juillet 2021 : période de restitution

- **LES CONDITIONS DE RESIDENCE**

Le résident est accueilli dans un logement mis à disposition par la Communauté de Communes Bastides de Lomagne.

Un véhicule est indispensable.

- **INDICATIONS BUDGETAIRES**

Rémunération de l'artiste : 6 000 euros TTC (coût employeur), soit 3 000 euros par mois.

Le montant total de la résidence s'élève à 10 000 euros TTC. Géré par la Communauté de communes Bastides de Lomagne, il comprend :

- La rémunération de l'artiste indiquée en amont
- Les différentes rencontres avec le public
- L'achat de matériel nécessaire à la réalisation artistique et aux ateliers
- La communication
- L'hébergement, les frais de restauration et les frais de déplacements

- PROCEDURE

Calendrier

Date limite du dépôt de candidature : 7 mars 2021

Jury (entretien oral en visio) : 19 mars 2021

Communication des résultats : 22 mars 2021

- JURY

Représentant de la DRAC Occitanie

Représentants de la Communauté de communes

Représentant du Pays Portes de Gascogne

Représentant de l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne

Artiste en lien avec l'illustration sur le territoire

- PIECES A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une bio-bibliographie
- Une lettre de motivation, explicitant votre intérêt pour participer à cette résidence, vos attentes et les raisons de votre candidature, et décrivant votre parcours artistique et en particulier vos expériences de médiation.
- Une note d'intention rédigée sur le projet et les différentes propositions de médiation à mener au cours de la résidence
- Un portfolio

Le dépôt du dossier se fait exclusivement en format numérique à l'adresse suivante :

culture@ccbl32.fr

- CONTACT

Pour toute question, écrire à cette adresse email :

Noémie Bellanger

Coordonnatrice culture à la Communauté de Communes Bastides de Lomagne

culture@ccbl32.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

